



Concours NumaPort  
Rapport du jury

# GHÂT

NOM DE L'ÉQUIPE  
**TEAM ARTEL**

PILOTE DE L'ÉQUIPE  
**BURRI-SORIA ARCHITECTES**  
Neuchâtel (CH)  
Architecture  
Guillaume Burri, Julien Soria

ASSOCIÉS  
**CERT-ARAGAO**  
Lausanne (CH)  
Ingénieur transport  
Pedro de Aragao

**A21**  
Neuchâtel (CH)  
Ingénieur environnement, énergie,  
développement durable  
Daniel Philippin, Delphine Douçot

SOUS-TRAITANTS  
**PASCAL HEYRAUD**  
Neuchâtel (CH)  
Architecte-paysagiste  
Pascal Heyraud

Le projet instaure un bon dialogue avec le lac. Le traitement unitaire de l'espace supérieur est apprécié, mais le jury regrette un manque d'informations sur la matérialisation. Il estime la proposition cohérente dans son ensemble.

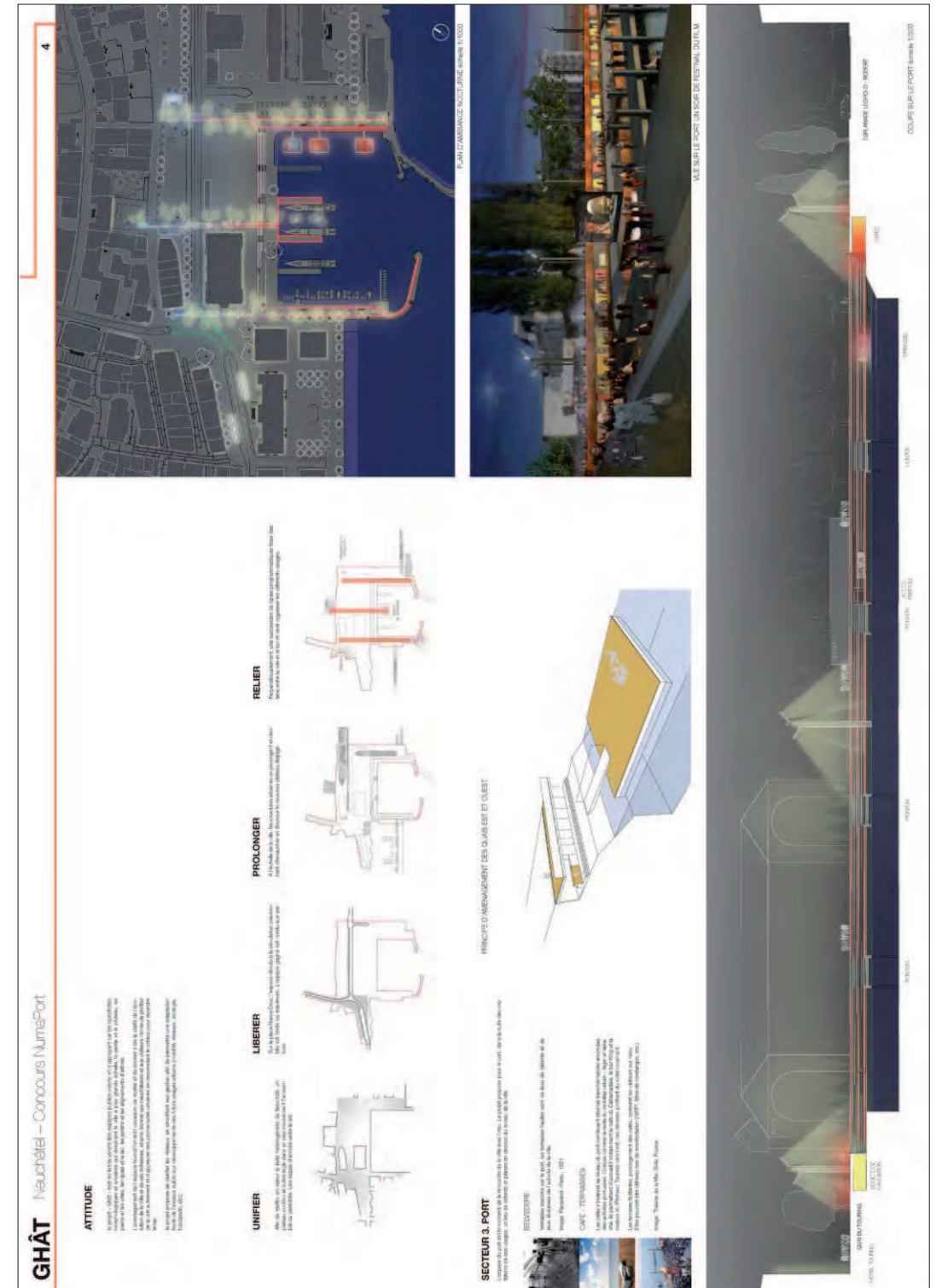
Le projet prévoit, dans la partie Est du port, une zone de loisirs et de délasserment avec des plateformes dans le bassin et diverses échoppes. Ce dispositif d'accueil et d'animation en liaison avec la ville est apprécié. Les gradins sont accessibles par une rampe.

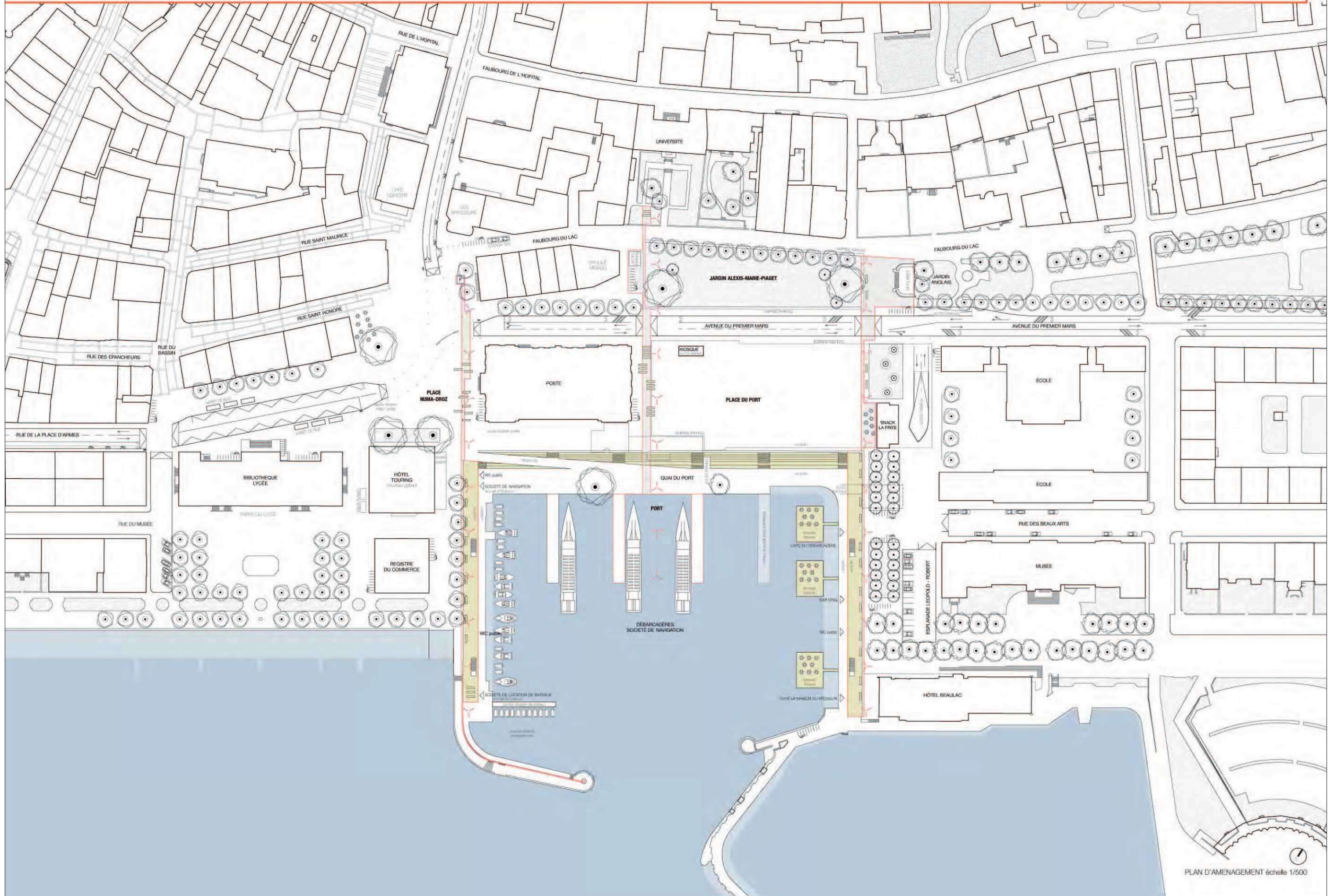
La place Numa-Droz est traitée comme une place, mais reste en réalité une route. La voirie est conçue de manière fonctionnelle avec une dominance du trafic en approche de la place Numa-Droz (voie bus, présélections, etc.). Sur cette place, les flux sont alors traités optiquement en mixité sur un plateau surélevé piétonnier, toutefois géré par feux, ce qui est peu compréhensible. Les rehaussements du plateau sont un handicap pour les bus. Les arrêts de bus sont concentrés sur la rue de la Place-d'Armes, avec suppression des arrêts sur la place Pury pour des questions de lisibilité du réseau. Cette mesure n'est pas acceptable pour l'exploitant.

D'un point de vue fonctionnel, le projet ne donne pas d'informations suffisantes quant à la conformité du programme sur le secteur du port, le respect des exigences pour les arbres à conserver ou compenser et concernant la largeur nécessaire de 4 mètres pour l'accès au port par le SIS (service d'incendie et de secours). La demande du programme de supprimer l'intégralité des places de parc n'est pas respectée. Si le traitement du niveau supérieur des côtés Sud et Nord du port sous forme de deck est de qualité, leur prolongation en direction de la place Numa-Droz et de la place Alexis-Marie Piaget est moins convaincante.

Le jury a été séduit par la proposition de la vie nocturne sur le port, spécialement la « vue sur le port un soir de festival du film ». Il a par contre été moins enthousiaste à l'idée de construire un emmarchement allant de la place au quai inférieur, gommant ainsi le patrimoine historique et une des forces du port, à savoir ce grand mur qui se retourne sur trois côtés. Le jury relève la recherche sur l'espace du port, mais estime la mise en scène exagérée avec des mâts lumineux monumentaux ; certains implantés dans le port peuvent gêner les manœuvres des bateaux.

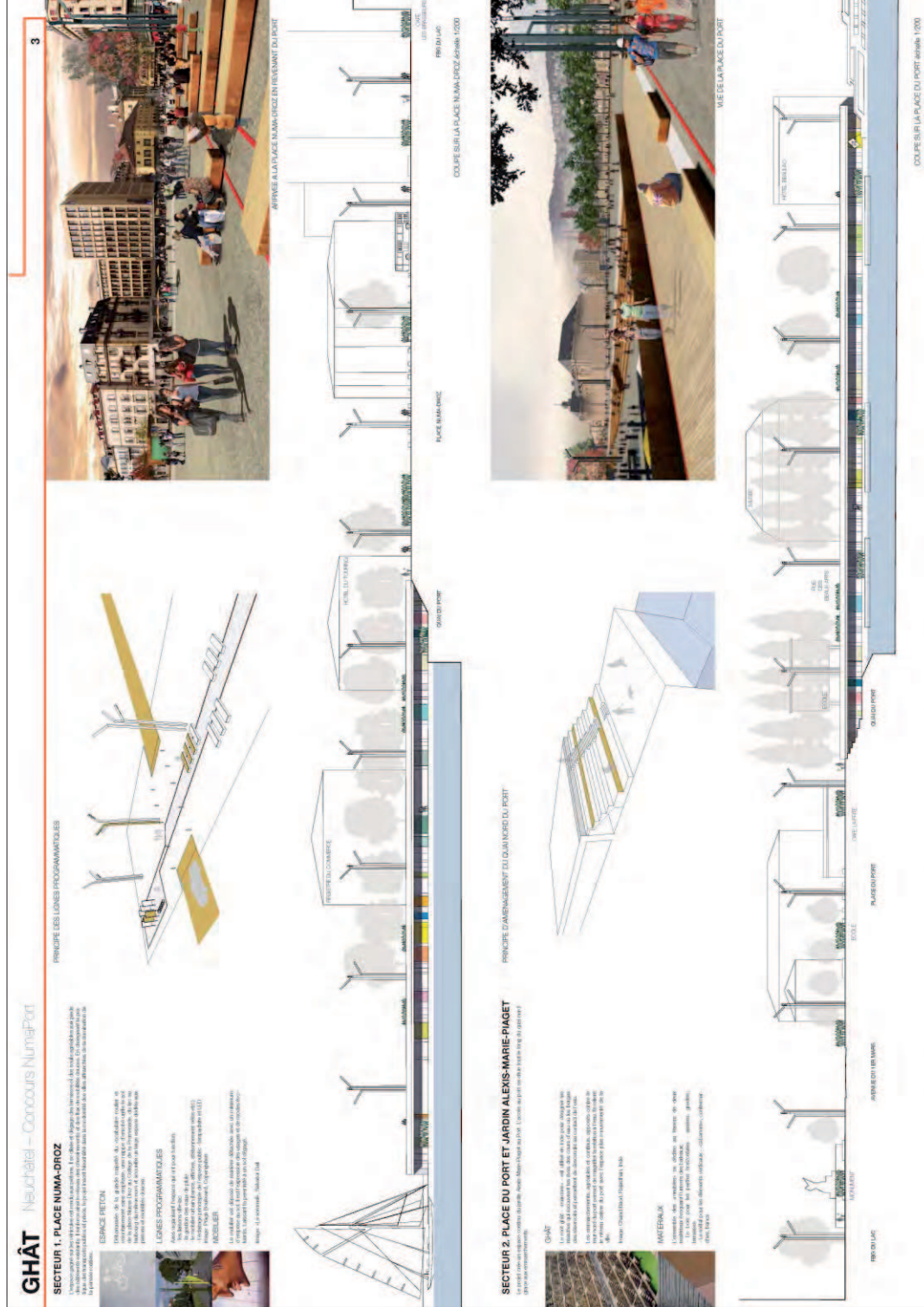
Concours NumaPort  
Rapport du jury  
**GHÂT • 4<sup>ème</sup> rang - 4<sup>ème</sup> prix**





PLAN D'AMENAGEMENT échelle 1/500

Concours NumaPort  
Rapport du jury  
GHÂT • 4<sup>ème</sup> rang - 4<sup>ème</sup> prix



Concours NumaPort  
Rapport du jury  
GHÂT • 4<sup>ème</sup> rang - 4<sup>ème</sup> prix

